Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1936)**

Heft 17

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

s'agit d'un travail de contrôle pour lequel seuls des ingénieurs de toute première force disposant de plusieurs années de pratique de bureau et d'atelier entrent en ligne de compte. Age : environ 40 ans. Les intéressés peuvent s'annoncer auprès du secrétaire de la *S. I. A.*

Zurich, le 1er août 1936.

BIBLIOGRAPHIE

Erläuterungen zur Verordnung über die Berechnung und den Unterhalt der der Aufsicht des Bundes unterstellten Bauten aus Stahl, Beton und Eisebeton, vom 14. Mai 1935. Chemins de fer fédéraux, Section des ponts. Fr. 3.50. — Berne, février 1936.

Inutile de souligner l'intérêt de ces commentaires de la nouvelle ordonnance fédérale sur le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions en acier, béton et béton armé.

Cette publication est en vente à la Section des ponts de la Direction générale des *C. F. F.*, à Berne.

Carte géotechnique de la Suisse, publiée par la Commission géotechnique de la Société helvétique des Sciences naturelles, élaborée à l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'Ecole polytechnique fédérale sous la direction de P. Niggli et de F. de Quervain. *Société d'édition de cartes géographiques Kümmerly & Frey, Berne.* Prix de la feuille : sur papier, pliée fr. 12.— ; collée sur toile, pliée fr. 16.— Feuilles parues : 1. Région nord-ouest (Neuchâtel-Berne-Bâle). 2. Région nord-est (Lucerne-St-Gall-Zurich-Coire). 3. Région sud-ouest (Genève-Lausanne-Sion).

La *carte géotechnique* de la Suisse donne un tableau d'ensemble des *constituants du sol et du sous-sol* de notre pays ; elle indique les *lieux d'exploitation* des matériaux de construction et des matières brutes utilisées par l'industrie ; tous les chantiers de quelque importance y sont consignés. Tout ce qui concerne la *Suisse romande* est contenu dans les feuilles parues.

L'apparition d'une *carte géotechnique* constitue un événement considérable en cartographie. Son exécution comporte plusieurs innovations, notamment l'adoption de *procédés de représentation* qui en rendent la *lecture aisée* non seulement aux géologues de profession, mais aussi et surtout au grand public.

La diversité des coloris pétrographiques et la multitude des signes portés sur la carte n'en masquent pas le fond topographique, dont les détails restent nettement lisibles. L'aspect de l'ensemble est aussi expressif que satisfaisant.

Chacune des feuilles publiées est accompagnée d'une *carte spéciale* au millionième. On a ainsi, avec la feuille 1, une *carte pédologique*, la première de ce genre pour notre pays, montrant la répartition en Suisse des sols de types divers ; en appendice à la feuille 2, une *carte* représentant l'*extension des glaciers anciens et actuels*, avec l'indication des roches incluses dans les dépôts morainiques répandus sur le Plateau suisse et révélatrices de l'origine de ceux-ci ; annexée à la feuille 3, une *carte hypsométrique* de la Suisse avec l'emplacement des principales *usines* qui convertissent en *énergie électrique* la puissance de nos chutes d'eau.

Chaque feuille est livrée avec une *brochure explicative* fournissant tous les commentaires nécessaires à l'intelligence de la carte ; pour les feuilles 1 et 3 qui intéressent la *Suisse occidentale*, le texte explicatif et la légende sont rédigés à la fois en *allemand* et en *français*.

La feuille quatrième et dernière est en préparation et paraîtra à bref délai.

La protection sélective des réseaux H. T. par relais de distance, par M. *Walter*, traduit de l'allemand par *R. Nierenberger*, Dunod, éditeur, à Paris. Fr. 48.—.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'auteur explique le principe de fonctionnement des relais de distance, étudie les différents systèmes, leurs éléments communs et leur efficacité. La seconde, beaucoup plus importante, est consacrée à l'établissement des projets de protection et à la conduite de l'exploitation, soit, en particulier, la vérification du fonctionnement des relais et le calcul des courants de court-circuit, ainsi que des résistances secondaires, telles que les résistances d'arc.

L'ensemble est présenté avec simplicité, sans développement mathématique trop approfondi, mais avec de nombreux schémas de montage, des figures très claires et des exemples adroitement choisis.

CARNET DES CONCOURS

Pavillon suisse de l'Exposition internationale de Paris, en 1937.

33 projets présentés.

1er rang : MM. Bräuning Leu et Dürig, à Bâle.
2e rang : M. Karl Egender, à Zurich.
3e rang : M. Albert Zeyer, à Lucerne.
4e rang : M. Carl Päder, à Berne.
5e rang : M. Denis Honegger, à Paris.

Après avoir «constaté qu'aucun des projets présentés ne peut être réalisé sans remaniements importants», le jury «décide, à l'unanimité, de recommander à la «Commission suisse d'exposition» de confier l'exécution du travail au concurrent classé en premier rang».

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

395. *Chemiker-Ingenieur* eventl. Metallurg mit Erfahrung im Patentwesen, befähigt zu redaktioneller Tätigkeit in englisch.

397. *Ingénieur ou Technicien* pour mise au point de machines à rectifier, ainsi que pour leur installation et démonstration chez la clientèle. Habileté manuelle d'ajusteur et de tourneur, et connaissance du français, de l'anglais et de l'allemand indispensables.

401. *Maschinen- oder Elektro-Ingenieur* für Patentverwaltbureau.

403. *Dipl. Maschineningenieur ev. Techniker* mit guten Sprachkenntnissen, langjährigen Erfahrungen im Wasserturbinenbau.

363. *Ingenieur*, selbständiger Fachmann auf Düsen für alle Zwecke der Industrie. Zentralschweiz.

375. *Ingenieur* (akademisch gebildet) mit guter technischer-physikalischer Schulbildung, Kenntnisse sämtl. Isoliermaterialien und Metallen, die für elektr. Leiter verwendet werden. Schweiz.

377. *Elektro- oder Maschineningenieur* mit mehrjähriger Praxis in der Konstruktion von Gleichrichtern. Eintritt baldigst nach Belgien.

379. *Chemiker* für Untersuchungen und Studien auf Spezialglas.

381. *Jüngerer Maschineningenieur* mit abgeschlossener Hochschulbildung für Konstruktionsbureau einer grossen Maschinenfabrik der Ostschweiz, bevorzugt wird Welschschweizer. Dauerstellung bei Eignung.

391. *Chem.-Ingenieur* (Metallurg) Fachmann zur Herstellung von Wolfram- und Molydändraht für Glühlampen. Nach England.

Bau-Abteilung.

270. Eingeführte Möbelfirma in grosser Schweizerstadt, sucht aktiven Mitarbeiter (Teilhaber) mit Kapitaleinlage von 10 000 bis 15 000 Fr.

256. Usine importante de produits spéciaux pour la construction du bâtiment très occupée offre existence intéressante à ingénieur ou technicien de langue française actif et sérieux, disposant de 10 à 20 mille fr. suisses, pour développement, en France.

264. *Jüngerer Architekt* eventl. Hochbautechniker als Reisender für Möbel, Keramik und Textilien.